

mort et à une extermination sans précédentes, nous avons prêté serment d'affronter cette sentence avec une vaillance et un courage tels, qu'ils répandront la terreur au milieu de nos assassins, et loin de subir notre sort en silence, de ne nous rendre qu'après avoir mélangé la dernière goutte du sang de nos veines à celui de nos ennemis.

Ce que nous attendons aujourd'hui de la bienveillance de Votre Majesté Impériale, de vous qui êtes le Chef Souverain du pays et le Glorieux descendant d'une famille Impériale qui depuis six cents ans a partagé avec nous le bonheur et les calamités échus tour à tour à cette nation, c'est qu'en ce moment solennel où se décidera la vie ou la mort de la Nation Ottomane, Elle prenne en due considération le mouvement national et qu'elle protège et sauvegarde le pays contre toute révolte et toute division intérieures.

Nous prenons la liberté de déposer au pied du Trône de Votre Impériale Majesté l'assurance formelle que le mouvement national qui commence à se développer dans ces régions n'a absolument rien de commun avec les *vils intérêts des partis politiques*. C'est pourquoi, d'un commun accord, nous avons la témérité d'exposer à Votre Majesté ce qui suit :

1<sup>o</sup> Les Turcs ne consentent point et ne consentiront jamais à ce que leur *indépendance* soit limitée en quoi que ce soit, ni à ce que leur échappe la plus minime partie des vilayets peuplés par des Turcs.

2<sup>o</sup> Nous sommes prêts à accorder à nos compatriotes *non-musulmans* le maximum d'égalité de droits et à leur assurer tout le bien-être possible : les préceptes mêmes de notre Coran nous y obligent.

3<sup>o</sup> Il est impossible qu'un seul pouce de terrain de nos vilayets soit attribué à l'*Arménie* ou à quelque autre État. Nous nous sommes engagés par serment et nous sommes fermement résolus à ne point mettre bas les armes, tant que durera l'occupation ou l'administration étrangère d'une région, — fût-ce la plus reculée du territoire de nos ancêtres, — située au nord